



[www.twinsistersreunited.com](http://www.twinsistersreunited.com)

824 Baronne Street, New Orleans, Louisiana 70113

(504) 264 - 3987

Strength Through Unity

[info@twinsistersreunited.com](mailto:info@twinsistersreunited.com)



## TERMES DE REFERENCE

### Titre de la consultation

Recrutement d'une firme ou d'un/d'une consultant(e) pour effectuer le mapping des acteurs de la société civile évoluant dans les secteurs arts, cultures et traditions en lien avec notre histoire et nos racines africaines.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Mairie du Cap-Haïtien & Mairie de la Nouvelle-Orléans
<b>Maître d'ouvrage Délégué</b>	<i>Twin Sisters Reunited</i> / Sœurs jumelles réunies (TSR)
<b>Baillleurs consortium</b>	Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) / TSR / Mairie du Cap-Haïtien
<b>Localisation</b>	Cap-Haïtien
<b>Partenaires</b>	AIMF - ISPAN – Mairie du Cap-Haïtien – Mairie de la Nouvelle Orléans – TSR

Maitre d'Ouvrage Délégué : *Twin Sisters Reunited* (TSR)

*Projet de mise en chantier du Centre Culturel Mémoirel Polyvalent du Cap-Haïtien (CCMPCH)*

*Partenaires : AIMF - Mairie du Cap Haïtien – Mairie de la Nouvelle Orléans – ISPAN – TSR*



## **1-. CONTEXTE**

Le développement territorial à l'échelle nationale, régionale et locale incombe de la responsabilité des autorités et structures nationales, régionales et locales existantes. La Constitution haïtienne de 1987 conçoit dans sa portée un État unitaire décentralisé, novateur, tourné vers la modernité sur les plans socio-économique, politique et juridique. Et dans ce cas, pour répondre à ses obligations et aux besoins de ses citoyens et citoyennes, l'État doit se donner les moyens humains, matériels et financiers.

C'est justement vers une quête de ces moyens, qu'en juillet de 1996, une loi fut votée au parlement haïtien pour collecter les fonds nécessaires au développement des entités locales. Ces fonds devaient être ensuite redistribués, à travers un processus de péréquation verticale, aux collectivités territoriales pour garantir leur autonomie administrative et financière dans une perspective de développement local. Il est établi, en complément des recettes internes, des droits internes dénommés Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales, qui seront ultérieurement complétés par un autre texte pour devenir la « *Contribution aux Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales (CFGDCT<sup>1</sup>* ».

Cependant plus de vingt-six (26) ans après l'adoption de cet instrument légal, les Collectivités Territoriales connaissent les mêmes péripéties et peinent encore à répondre aux besoins des populations locales. D'un autre côté, les exercices participatifs de planification ne se concrétisent pas sur les territoires, à travers des projets structurants. Bien que les budgets communaux soient certes élaborés chaque année, les investissements pour développer les collectivités, sur la base des priorités identifiées par les populations, y compris les plus vulnérables, ne sont pas encore au rendez-vous. A cela s'ajoute la frustration des administrés par rapport au manque de services de qualité causé, entre autres, par une perpétuelle crise qui touche tous les axes de la vie nationale. Cela crée naturellement des incapacités de maîtrise d'ouvrage des municipalités.

Dans le cadre de leurs missions, les Collectivités territoriales se doivent de construire une collaboration active fructueuse avec les partenaires organisations et institutions de la société civile évoluant dans leurs communes et ce, en vue d'une synergie des activités menées par ces secteurs tout en tenant compte des exigences de développement durable et des impératifs de réduction de la pauvreté.

Il en résulte un moyen permettant de renforcer les capacités des collectivités dans leurs efforts visant la formalisation de relations et des échanges avec les organisations non étatiques dans les domaines d'intérêt stratégique et collectif pour garantir un environnement favorable au développement de la municipalité par secteur.

<sup>1</sup> *Contribution aux Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales*

En ce sens, depuis près de trois ans les *Sœurs jumelles réunies/Twin Sisters Reunited* (TSR)<sup>2</sup>, en coopération avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF<sup>3</sup>), et la Mairie du Cap-Haïtien ont décidé de se mettre ensemble pour faciliter la mise en œuvre du Centre Culturel Mémoirel et Polyvalent du Cap-Haïtien (CCMPCH<sup>4</sup>).

L'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) fidèle à sa mission, les a rejoints dans la démarche, entant que partenaire clé indispensable. Cette collaboration s'est concrétisée dans la conception et la mise en œuvre d'actions articulées autour d'un plan de structuration et de renforcement institutionnel et ce, sur une période de (36) mois ou (3) ans. Aussi, la Mairie du Cap-Haïtien décide-t-elle de commanditer des études fondamentales, notamment la cartographie des organisations et institutions de la société civile travaillant dans la commune du Cap-Haïtien et à travers ses sections communales dont les actions s'inspirent de nos racines africaines.

### **1.1 BRÈVE PRÉSENTATION DU PROJET**

Le projet vise à doter la communauté du nord, d'un Centre Culturel Mémoirel Polyvalent du Cap-Haïtien. Ce sera un lieu de mémoire historique, rappelant les racines africaines ancestrales et mettant en valeur les liens historiques avec des pays et des villes de la francophonie, notamment, la Nouvelle Orléans, avec un espace de récréation et d'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication NTIC<sup>5</sup> devant permettre aux utilisateurs de s'instruire et d'avoir un accès illimité aux connaissances et informations.

Le CCMPCH veut contribuer à la cohésion et à la mobilisation sociale en établissant des mécanismes locaux de participation des jeunes volontaires, femmes/hommes, au processus de développement de leur communauté. Il renforcera également leurs capacités organisationnelles par la mise en place des programmes de formation spécialisées. Avant de lancer le projet, il a été décidé de commanditer des enquêtes qui produiront des informations probantes afin que les actions du projet correspondent au mieux aux besoins des communautés ciblées. Dans ce contexte, plusieurs enquêtes et mises à jour d'études sont planifiées.

## **2 . OBJECTIFS**

### **2.1. Les objectifs sont à deux niveaux :**

**Objectif général :** Effectuer un diagnostic des activités des Organisation de la Société Civile (OSC) dans la commune du Cap-Haïtien et leur cartographie.

<sup>2</sup> Sœurs jumelles réunies/Twin sisters reunited

<sup>3</sup> Association Internationale des Maires Francophones

<sup>4</sup> Centre Culturel Mémoirel et Polyvalent du Cap-Haïtien

<sup>5</sup> Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



## **2.2. Objectifs spécifiques :**

- Produire des informations à partir d'enquêtes et actualisation d'études existantes sur les besoins des communautés, pour apporter des réponses appropriées ou des pistes de réflexion sur les mécanismes de renforcement organisationnel.
- Répertoire et prioriser les besoins exprimés pour en renforcement de capacités à travers la proposition de programmes de formation spécialisées.

## **3. MANDAT DE LA MISSION**

Dans le cadre de ce mandat, il ne faut pas perdre de vue que le projet ambitionne de mettre à la disposition de la communauté du Cap-Haïtien un espace de mémoire historique rappelant nos racines ancestrales africaines, avec loisirs, espace de récréation avec accès aux technologies de l'information devant permettre aux utilisateurs de s'instruire et d'avoir un accès illimité aux connaissances et informations à travers cette facilité que représente l'internet.

La firme ou le/la Consultant(e) aura pour focus dans le cadre de la mission d'effectuer le *Mapping* en créant un répertoire et une base de données relatives aux différentes personnalités, sites, organisations et institutions œuvrant dans les secteurs arts, cultures et traditions en lien avec notre histoire passé et nos racines africaines dans la commune du Cap-Haïtien. Cette étude devrait permettre d'estimer les impacts produits par les activités de ces organisations sur les conditions de vie de la population du Cap-Haïtien.

L'enquête produira le *mapping* des institutions globalement et celles intéressants divers aspects de la culture nègre, de l'histoire passée (art, savoir, culture et tradition, etc.) devant orienté le contenu du programme culturel du centre en lien avec l'histoire et nos racines. Un projet culturel et les premiers contenus du centre sont connus. Il est indispensable de rencontrer aussi les partenaires financiers / bailleurs clés du secteur, présents à Cap-Haïtien pour qu'ils soient au courant de la démarche et qu'ils donnent leurs éventuels inputs (en connaissance des réalités de leurs institutions et des possibilités éventuelles de collaborations avec le futur Centre).

Le rapport soumis évoquera également les besoins exprimés par les acteurs potentiels partenaires du centre, avec une appréciation de leurs apports/inputs, et ceux intéressés à une future collaboration avec le centre.

Le produit proposera une définition des contenus du programme culturel du centre en lien avec notre histoire. Il devra apporter des réponses/pistes de réflexions sur les mécanismes de renforcements organisationnels. Il fournira des actions issues des communautés qui renforceront également leurs capacités à travers la mise en place des programmes de formation spécialisées. Globalement, l'étude doit être comprise comme une consultation publique avec un focus particulier sur la recherche et l'identification de partenaires locaux du secteur culturel.

L'approche participative de cette étude, vise également à permettre aux personnes/populations de contribuer au processus d'engagement communautaire et de citoyenneté pour la paix, conformément aux objectifs mondiaux définis par les Nations Unies, particulièrement les ODD # 4, 9, 10, 11, et 17.

La firme ou le/la Consultant (e) réalisera sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de l'art. En outre, il se conformera aux instructions qui lui seront données par le Maître d'ouvrage. Les répondants doivent être choisis en fonction des groupes de bénéficiaires (membres d'organisations, scolarisés/éduqués ou non) de manière générale, avec une représentation inclusive, notamment les professionnels du secteur art culture, impliqués dans la restauration de monuments et bâtiments de même genre.

Le but est d'être informé et de connaître le plus que possible sur l'environnement des institutions /organisations qui travaillent de près ou de loin sur les questions culturelles/animation sociale. L'aspect de recueil des besoins, l'*input* de leur part, doit être mise en évidence. C'est une consultation publique ciblée qui est visée en complément du mapping.

#### **4. ACTIVITÉS À RÉALISER**

Sous la direction de TSR soit le Maître d'ouvrage délégué, la firme ou le/la Consultant(e) réalisera les activités suivantes :

- Engager - Orienter et analyser les échanges en lien avec le mandat proposé.
- Rencontrer les autorités locales et les acteurs du secteur des arts, culture et traditions, les intervenants de la mairie, CASEC<sup>6</sup>, Direction départementale des ministères/directions déconcentrées en lien avec le mandat etc.) pour s'informer de l'existence de personnalités, d'organisations œuvrant dans la commune et les sections communales du Cap-Haïtien ;
- Consulter les bases de données des institutions qui évoluent déjà dans le secteur telles que : Mairie du Cap-Haïtien - l'association des maires du Nord et/ou frontaliers, l'ISPAN<sup>7</sup> – la BID<sup>8</sup> – la BM<sup>9</sup> – le PNUD<sup>10</sup> - FOKAL<sup>11</sup> - Les directions démontrées des Ministères etc. ;
- S'entretenir avec les responsables des personnalités en lien avec nos racines (vodou compris) - organisations et institutions de la société civile, intervenants et/ou bailleurs et potentiels partenaires, en vue de mettre à jour des informations sur leur mode de fonctionnement pour une mise en valeur de la richesse culturelle matérielle et immatérielle en lien avec les actions identifiées par intervenants du secteur. (Référence : recueil de besoins - services)
- Visiter leurs locaux ;

<sup>6</sup> Conseil d'Administration de la section Communale

<sup>7</sup> Institut de Sauvegarde du Patrimoine National

<sup>8</sup> Banque Interaméricaine de Développement BID

<sup>9</sup> Banque Mondiale.

<sup>10</sup> Programme des Nations Unies Pour le Développement

<sup>11</sup>

- Vérifier l'authenticité de leur statut aux différentes instances concernées ;
- Présenter une fiche technique ou signalétique sur chacune de ces individus, groupes/organisations;
- Saisir et traiter (analyses, regroupement, etc.) des données ;
- Préparer une présentation des trouvailles et soumettre un rapport provisoire en version électronique dans un délai maximum de quinze (15) jours après les enquêtes de terrain ;
- Soumettre un rapport final en trois (3) exemplaires en version papier et en version électronique après avoir tenu compte des commentaires du rapport provisoire produit par le CCMPCH.

## **5. RÉSULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus sont :

- Une base de données des organisations et institutions de la société civile de la commune du Cap-Haïtien et de ses sections communales a été réalisée ;
- Une analyse des besoins exprimés pour la définition des contenus du contenu de la programmation culturelle du CCMPCH. Elle devra exprimer une appréciation de l'acceptabilité du projet dans les milieux non limités aux jeunes, liés à l'art et la culture, les domaines d'apprentissage globaux (scolaire et universitaire) et selon une analyse sexo-spécifique.
- Une évaluation de l'impact des activités de ces organisations et institutions sur le plan de l'art et de la culture, les conditions de vie des habitants vivant dans la commune du Cap-Haïtien et de ses sections communales a été produite et de leur potentiel de mobilisation / contribution pour les activités du futur centre.
- Trois exemplaires du document final en version papier et une version électronique sont remis au CCMPCH/bureau de la mairie sous pli cacheté avec accusé de réception.

## **6. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES**

Pour réaliser ces travaux, la firme ou le/la Consultant(e) doit :

- Détenir au moins une maîtrise en sciences humaines et sociales ou au moins un membre de son équipe de recherche l'aurait et un autre un diplôme en statistique ;
- Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expériences avérée dans les études et enquêtes ;
- Avoir une connaissance appréciable de la ville du Cap-Haïtien et de ses sections communales ;



- Avoir une excellente connaissance en informatique (logiciels bureautiques, logiciels statistiques) ;
- Avoir la capacité d'expression et de rédaction en français. D'autres langues seront un plus.

## **7. PROPRIÉTÉ INTÉLECTUELLE**

Les documents produits dans le cadre de cette consultation seront transmis sans préjudice des droits d'auteur ou de la propriété intellectuelle à l'autorité contractante.

## **8. DURÉE ET MODALITÉS DE PAIEMENTS**

La prestation s'étendra sur une période de **22 jours** à compter de la date de signature du contrat. Et le montant disponible pour la mission est de 10,250.00 dollars.

1. Un premier versement (virement bancaire) de 40% après approbation par l'autorité contractante/le maître d'ouvrage du plan de travail et la signature du contrat.
2. Un deuxième versement de 20% (virement bancaire) à la soumission de la version préliminaire du document.
3. Un troisième versement de 40%, 24 heures après la soumission de la version finale du document approuvée par l'autorité contractante.

## **9. MODALITÉS DE LA CANDIDATURE - DÉPÔT ET CONTENU DE L'OFFRE**

Les dossiers de candidatures complets seront composés d'offres techniques et financières, y compris :

- d'une lettre de manifestation d'intérêt,
- deux attestations de service, ou preuve d'exécution de contrats similaires,
- d'une patente à jour,
- des informations bancaires, y compris les informations suivantes :
  - Attestation de références bancaire
  - Nom du Compte
  - Nom et adresse de la banque
  - Numéro du compte
  - Devise/Monnaie du Compte



[www.twinsistersreunited.com](http://www.twinsistersreunited.com)

824 Baronne Street, New Orleans, Louisiana 70113

(504) 264 - 3987

Strength Through Unity

[info@twinsistersreunited.com](mailto:info@twinsistersreunited.com)



Une offre technique comprenant le contenu à développer, la méthodologie qui sera utilisée, la durée d'exécution ainsi que le(s) CV et les copies de diplômes des ressources clés qui seront mobilisées. Les travaux seront élaborés sur une période de 22 jours calendaires. Le plan d'action doit être annexé. Les offres techniques et financières tiendront en compte cette durée. Le dossier complet sera envoyé par courrier électronique à l'adresse email : [ccmpch@twinsistersreunited.org](mailto:ccmpch@twinsistersreunited.org) au plus tard le Lundi, 20 Mars 2023 à 16 heures.